

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 02024 Numéro SIREN : 392 811 774 Nom ou dénomination : APB

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2022 sous le numéro de dépôt 7041

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 13 AVR. 2022 Numéro : 7061

A.P.B.

S.A.S. au capital de 21 804 €
Siège social : 7, rue Condorcet
91350 GRIGNY
392 811 774 RCS EVRY

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 1^{er} AVRIL 2022**

L'an deux mil vingt deux, et le premier avril, à dix-huit heures, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire, sur convocation de la Présidente.

A l'entrée en séance il a été établi une feuille de présence.

Sont présents ou représentés un total de 402 actions sur les 402 actions composant le capital social.

Madame Catherine GALTIER préside la séance en qualité de Présidente de la Société.

Madame la Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Madame la Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Catherine GALTIER de son mandat de Présidente au 01/04/2022, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée non limitée à compter du 01/04/2022 :

- Monsieur Sébastien AUTRET,
né à ORLEANS (45) le 29/12/1971,
de nationalité française,
demeurant 2-2, avenue des Chèvrefeuilles, 91360 VILLEMORISSON-SUR-ORGE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Sébastien AUTRET, présent à l'assemblée, déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être conférées et déclare n'être frappé d'aucune interdiction l'empêchant d'exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

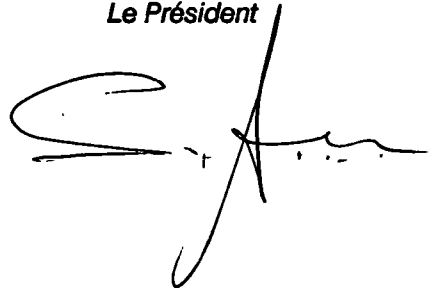
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par l'ex-Présidente, le nouveau Président et les associés.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Autret', written over a horizontal line.